



## les " NAO" se suivent et se ressemblent

Figure imposée du dialogue social, les " NAO" se suivent et se ressemblent:

- d'un côté l'entreprise, les yeux rivés sur le résultat d'exploitation, qui argumente sur la nécessaire maîtrise des charges, un contexte inflationniste favorable, des premiers niveaux de salaires supérieurs au smic...
- de l'autre, les représentants du personnel, les yeux rivés sur le bas de page de la feuille de paye, qui argumentent sur les efforts accomplis et donc l'attente de leur juste reconnaissance, sur un taux d'inflation qui ne reflète pas la réelle augmentation du coût de la vie....

Le tout reste bien souvent très technique avec, au final, après quelques ajustements de décimales, des postier(e)s bien incapables de percevoir les effets réels de cette négociation.

Si les éléments de contexte socio-économique de l'entreprise ne semblent pas avoir connu de variation particulièrement significative sur cette année 2017, il n'en est pas de même du contexte national. En effet, les réformes relatives à la baisse des charges sociales et à l'augmentation de la CSG modifient notre grille de lecture traditionnelle.

Pour la CFE-CGC Groupe La Poste, malgré les effets d'annonce, il est à ce jour difficile de s'y retrouver, tant pour les fonctionnaires que pour les salariés. Elle sera donc particulièrement vigilante à ce que les négociations salariales qui s'ouvrent aujourd'hui débouchent sur un gain de salaire net hors de tout « effet compensation ». Elle rappelle également au passage que les cadres supérieurs fonctionnaires vont subir une nouvelle hausse de leur cotisation retraite.

Mais si la prise en compte de ces aspects techniques est nécessaire, elle n'est pas suffisante. La CFE-CGC Groupe La Poste estime qu'il est temps d'ouvrir un véritable débat sur la nature et le périmètre des NAO à La Poste, les enjeux de ces négociations dépassant les simples questions de pouvoir d'achat. Il est en effet aussi question de motivation, d'implication, d'identification et donc de développement de l'entreprise. La politique salariale d'un Groupe international comme le notre envers ses cadres, opérationnels ou fonctionnels, est un indicateur tangible de l'investissement dans le capital "humain" de l'entreprise

La CFE-CGC Groupe La Poste, dans la lignée de ses revendications antérieures :

- continue de dénoncer le choix d'exclure nos collègues « groupe B » du périmètre des négociations et demande qu'ils soient inclus dans le dispositif.
- continue de réclamer plus de transparence dans la politique salariale ; cela passe par la connaissance des fourchettes de rémunération des emplois-repères.
- continue de réclamer un entretien systématique manager / cadre pour la notification de l'augmentation salariale et la communication systématique du positionnement à l'intérieur de la fourchette de rémunération.

La CFE-CGC Groupe La Poste revendique, soit en périmètre NAO, soit en dehors, l'ouverture d'un accord global (et non de chantiers morcelés) des points suivants :

- transposition du « volet Grilles Indiciaires de PPCR » à La Poste (la période de gel imposé par le gouvernement devant être mise à profit pour rattraper le retard).
- part variable : respect des conditions d'information et de partage.
- la remise à plat de « NGCA ».

La CFE-CGC Groupe La Poste est donc en attente d'un signe fort de l'entreprise, signe qu'elle se chargera de relayer auprès des cadres.

La CFE-CGC Groupe La Poste